



Projet municipal jeunesse

Groupe municipal “Citoyens de Demain”

1. Présentation générale

La commune de Volgelsheim souhaite mettre en place un groupe municipal de participation des jeunes intitulé **“Citoyens de Demain”**.

Ce dispositif a pour objectif de permettre aux enfants de découvrir concrètement la vie de leur commune, de comprendre le rôle de la mairie et des élus, et de participer à des projets collectifs utiles au village.

Il s’agit d’une démarche éducative, citoyenne et participative. Elle vise à donner une place aux jeunes dans la vie locale, tout en leur apprenant progressivement les principes de l’intérêt général, du respect, du débat, de l’engagement et de la responsabilité.

Le groupe **“Citoyens de Demain”** ne se substitue pas au conseil municipal. Il constitue un espace d’expression et de réflexion permettant aux jeunes de proposer des idées, de participer à certaines actions communales et de mieux comprendre le fonctionnement de la démocratie locale.

2. Esprit du projet

Le projet repose sur une idée simple : les enfants vivent dans la commune, utilisent ses équipements, fréquentent ses espaces publics et participent à sa vie quotidienne. Leur regard est donc précieux.

En leur donnant la parole, la commune leur permet de mieux comprendre les décisions publiques et de découvrir que les projets doivent être pensés pour le plus grand nombre. Les enfants apprennent ainsi qu’une idée doit être discutée, organisée, évaluée et adaptée aux moyens réels de la commune.

L’objectif n’est pas de créer une instance symbolique ou uniquement cérémonielle. Le groupe doit permettre aux enfants de vivre une expérience concrète : proposer, débattre, choisir, construire et participer.

3. Pourquoi le nom “Citoyens de Demain” ?

Le nom **“Citoyens de Demain”** permet de donner au projet une identité positive, moderne et accessible. Il met l’accent sur l’apprentissage de la citoyenneté plutôt que sur une fonction institutionnelle. Il évite également de donner l’impression que les enfants deviennent de “petits élus” chargés de reproduire le fonctionnement des adultes.

Ce nom permet de rappeler que les enfants ne sont pas seulement les citoyens de demain, mais aussi des habitants d’aujourd’hui, capables d’observer, de proposer et de s’impliquer à leur niveau.

4. Objectifs du dispositif



Le groupe “**Citoyens de Demain**” poursuit plusieurs objectifs complémentaires.

Il doit permettre aux enfants de découvrir le fonctionnement de la commune, le rôle du Maire, du conseil municipal, des agents communaux et des services publics locaux.

Il doit aussi favoriser l’expression des jeunes, en leur donnant un espace pour partager leurs idées, leurs préoccupations et leurs propositions.

Le projet vise également à développer le sens de l’intérêt général. Les enfants sont amenés à comprendre qu’une proposition doit être utile au collectif, réaliste et respectueuse des autres habitants.

Enfin, le groupe doit permettre de renforcer le lien entre la commune, l’école, les familles, les associations et les jeunes habitants.

5. Positionnement du groupe municipal des jeunes VS conseil municipal des jeunes

Pour une première année, il semble préférable de créer un groupe souple, pédagogique et expérimental, plutôt qu’un Conseil Municipal des Jeunes trop formalisé dès le départ.

Cette formule permet à la commune de tester le dispositif, d’évaluer la motivation des enfants, d’identifier les besoins d’encadrement et de mesurer la capacité à mener des projets concrets.

À l’issue de cette première année, la commune pourra décider de poursuivre le groupe dans le même format, de l’adapter ou de le transformer en véritable **Conseil Municipal des Jeunes — Citoyens de Demain**.